



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Jacques Marquette
Adresse : Place Foch
BP 219

54701 PONT A MOUSSON CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

Mme WASELINCK Christelle

Contact : Mme BELBIA Samia

Tel : 03 83 80 00 45

Fax :

Email : samia.belbia@ac-nancy-metz.fr

Détail de la consultation - PAJI/16/02342 :

Type de produit : IF06 : Fournitures - Ordinateurs et tablettes - Informatique audio visuel
Objet : Ordinateurs et écrans

Descriptif : Marché à procédure adaptée
Acquisition d'ordinateurs

Marché n°MAPA2016/04

Pouvoir adjudicateur :

Lycée Jacques Marquette
Place Foch
54700 PONT-A-MOUSSON

Représenté par Madame Guillemette TOULY, Provisseure
Comptable assignataire : Monsieur Grégory GRANDJEAN, Agent comptable

Référent du marché à contacter : Grégory GRANDJEAN - gestionnaire comptable
03.83.80.00.30 - gregory.grandjean@ac-nancy-metz.fr

Objet

ACQUISITION D'ORDINATEURS

Détails des besoins

LOT 1 :

150 ordinateurs de bureau pour des activités pédagogiques ayant la configuration minimale suivante :

- > processeur double cur (minimum 2,6 GHz)
- > 4GO de Ram
- > 150 GO de disque dur
- > lecteur de DVD
- > carte graphique avec sortie VGA
- > carte son avec sortie audio
- > carte réseau RJ45
- > minimum 4 prises USB
- > windows 7 pro installé (aucun autre système d'exploitation accepté)

LOT 2 :

42 écrans 19"

LOT 3 :

84 écrans 21/22"

LOT 4 :

60 casques audio avec micro

Les quantités indiquées sont des quantités minimales. Selon les propositions commerciales les quantités pourront être augmentées dans la limite de 20 %.

Conditions financières

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des produits : 30 %
Prix : 70 %

Consultation publiée du 15/05/2016 au 26/05/2016. Echéance le 26/05/2016 à 12h00 (Heure de Paris).

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin
06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98

contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/16/02342 (Suite) :

Descriptif :

Le prix global figurant sur l'acte d'engagement est un prix global TTC ferme et définitif et doit comprendre l'ensemble des frais et charges liés à la bonne réalisation du service demandé, y compris les éventuels frais imprévisibles et la taxe éco-contribution. Aucun frais supplémentaires ne pourra être facturé sans l'accord express et écrit de l'ordonnateur de l'établissement.

Procédure de consultation

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 209 000 HT).

Le présent document fait référence au cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services (CCAG-FCS).

L'acheteur public se réserve la possibilité de négocier avec les prétendants les conditions financières et matérielles des offres.

Les pièces contractuelles du marché sont, dans l'ordre de priorité décroissante :
la présente lettre de consultation décrivant les besoins
les cahiers des clauses administratives générales référencés précédemment

Date limite de dépôt des offres

Date limite de dépôt des offres le jeudi 26 mai 2016 à 12h.

Modalités d'envoi des offres

Les offres peuvent être adressées par voie postale ou de manière dématérialisée par courriel :

> Cité scolaire Jacques Marquette
INTENDANCE - MAPA2016/04
Place Foch
54700 PONT-A-MOUSSON

> mapa@citescolaire-marquette.fr / objet : MAPA2016/04

Critères de choix avec leur ordre de priorité

Les candidatures seront jugées sur la capacité du candidat à pouvoir assurer les besoins de l'établissement.

- > Prix : 70 %
- > Qualité du matériel : 30 %

Documents à joindre

- > Devis détaillé
- > Conditions de livraison
- > Garanties
- > Descriptifs détaillés des matériels proposés

Livraison

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire. Il appartient à chaque candidat de s'assurer des conditions d'accès au site et de livraison. Les matériels devront être livrés dans un délai maximal d'un mois à compter de la notification sous peine d'une pénalité de retard de 1,00 TTC par jour et par élément manquant.

Garanties

Le matériel devra faire l'objet d'une garantie de 2 ans minimums.
Les candidats pourront proposer un délai de garantie supplémentaire.

Prix, paiements et pénalités

Les prix peuvent faire l'objet d'une négociation.
Les prix sont unitaires et fixes sur la durée du contrat.

L'établissement règle par virement bancaire. Le délai est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification. Le délai de paiement peut faire l'objet de négociation.

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant au CCAG-FCS.

Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des marchés publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du même code.

AJI - Gestion pour l'Education

58 avenue Saint Augustin
06200 Nice

Tel : 04 92 29 01 19 Fax : 04 93 18 04 98
contact@aji-france.com

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/16/02342 (Suite) :

Descriptif :

L'établissement se réserve le droit de déclarer le marché infructueux, pour un ou plusieurs lots, ou de retarder son exécution au regard de la qualité des offres reçues ou du défaut de financement.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- MAPA 2016-04 - ordinateurs.pdf
- MAPA 2016-04 - ordinateurs.pdf.png

Ceci n'est pas un
certificat de publication